

Revue de presse du 1^{er} au 15 avril 2021

AFRIQUE

Libye	2
Sénégal.....	2

EUROPE

Union européenne

Arrangement UE-Turquie.....	3
-----------------------------	---

Pays membres de l'Union européenne

Grèce.....	3
France.....	4
Espagne.....	4
Italie.....	5
Chypre.....	6
Suède.....	7

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni.....	7
Bosnie-Herzégovine	8

AFRIQUE

Libye

- **La Stampa**, [la Libia scarcera bija uno tra i trafficanti di uomini più pericolosi e feroci](#), le 11 avril 2021 [IT].
- **AP news**, [Libyan officials say UN - sanctioned human trafficker freed](#), le 12 avril 2021 [ENG].
- **InfoMigrants**, « [Pire que le diable](#) » : des migrants passés par la Libye réagissent à la libération du trafiquant Bija, le 14 avril 2021 [FR].

Le 12 avril, les autorités libyennes ont libéré, faute de preuves, l'ancien trafiquant et chef des garde-côtes libyens Abdel-Rahman Milad (alias Bija), quatre mois après son arrestation à Tripoli pour « trafic d'êtres humains ». Cette décision souligne, selon *InfoMigrants*, la corruption du système de justice libyen, car Bija aurait été libéré « en échange de l'aide de sa milice dans une opération militaire visant à libérer la capitale Tripoli ». Les violences - notoires - perpétrées par Bija et cinq autres trafiquants à l'encontre des migrant·e·s durant les interceptions maritimes et en centre de détention ont été sanctionnées par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2018, sous forme de gel de leurs avoirs et de l'interdiction de voyager¹. Le porte-parole de l'UE pour les affaires extérieures a affirmé « *continuer à encourager les autorités libyennes à traduire en justice les trafiquants d'êtres humains, y compris Milad* ». En attendant, l'UE poursuit sa coopération avec la Libye pour qu'elle intercepte les migrant·e·s en Méditerranée centrale et les renvoie dans ses geôles.

Sénégal

- **El País**, [Senegal se resiste a garantizar los vuelos de repatriación de migrantes para aliviar la presión en Canarias](#), le 9 avril 2021 [ES].
- **InfoMigrants**, [L'Espagne et le Sénégal s'affichent unis dans la lutte contre l'immigration illégale](#), le 12 avril 2021 [FR].

Le président du gouvernement espagnol et le Président sénégalais ont signé deux protocoles d'accords sur la gestion des mouvements migratoires, le 9 avril, pour répondre à la réactivation de la route migratoire entre leurs deux pays, notamment en direction des Canaries. L'un des accords est destiné à renforcer les moyens des autorités sénégalaises chargées du contrôle des frontières, et le second à faciliter l'accès au territoire espagnol des étudiant·e·s et des travailleur·euse·s saisonnier·e·s depuis le Sénégal. Le président du gouvernement espagnol a également pour objectif d'augmenter les renvois de ressortissant·e·s sénégalais·e·s présent·e·s sur les îles Canaries. À cet égard, Pedro Sanchez tente d'obtenir la reprise des vols d'expulsion vers le Sénégal, suspendus depuis 2018, mais le Président sénégalais exprime des réticences préférant garantir en priorité « des voies d'accès légales » vers le territoire espagnol à ses ressortissant·e·s, ainsi que des conditions de vie décentes une fois sur place. Une façon pour le Sénégal de s'assurer de contreparties de la part de son homologue européen, et de faire accepter à son opinion publique la perspective d'une reprise des expulsions de leurs ressortissant·e·s depuis l'Espagne.

¹ UN News, [As Security Council imposes sanctions on six human traffickers in Libya, UN chief calls for more accountability](#), le 8 juin 2018.

EUROPE

Union européenne

Arrangement UE-Turquie

- **Le Monde**, [En visite à Ankara, les dirigeants européens proposent un « agenda positif » au président Erdogan](#), le 7 avril 2021.
- **El País**, [La UE ofrece ventajas económicas a Turquía a cambio de que rebaje la tensión en el mediterráneo](#), le 6 avril 2021.

En visite à Ankara le 6 avril, la commissaire européenne Ursula Von Leyen et le président du Conseil Charles Michel ont demandé au président R.T. Erdogan le renouvellement de l'arrangement UE-Turquie de 2016, « arrivé à expiration en mars 2021 ». À cet égard, la présidente de la Commission européenne a à cœur de renouveler le soutien financier de l'UE à la Turquie pour qu'elle continue de bloquer les mouvements migratoires dans sa direction et pour assurer « l'intégration » des plus de trois millions d'exilé·e·s syrien·ne·s présent·e·s sur le territoire turc, qui ont vocation à y rester. Le tout, en contrepartie de promesses de financements européens pour la modernisation de l'union douanière en vue d'un accès plus large des ressortissant.e.s turc.ques au marché européen, et de l'octroi de facilités de visas... Ces négociations visent officiellement à apaiser les relations entre l'UE et la Turquie, alliée sans doute stratégique pour l'UE dans l'endiguement des mouvements migratoires vers son territoire, mais bien loin de constituer un « pays tiers sûr »². Peu importe apparemment, la maîtrise du contrôle des frontières européennes semblant l'emporter sur le respect des droits fondamentaux et de l'État de droit, même si les fonds sont officiellement conditionnés à des avancées en la matière... Exactement comme en 2016 donc...

Pays membres de l'Union européenne

Grèce

- **Aljazeera**, [Greece accuses Turkey of trying to provoke it with migrant boats](#), le 3 avril 2021 [ENG].

Des tensions sont à nouveau palpables entre la Grèce et la Turquie, notamment sur le sujet des personnes exilées, qui en font les frais. Le ministre grec des migrations a rappelé la Turquie à ses engagements de garde-frontière dans le cadre de l'arrangement UE-Turquie de 2016 – tacitement reconduit jusqu'en 2022³ - affirmant avoir reçu plusieurs rapports « d'incidents » de ses garde-côtes accusant leurs homologues turcs d'avoir « accompagné des bateaux de migrant·e·s » jusqu'à la limite des eaux territoriales grecques. Alors qu'il appelle la Turquie à « cesser toute provocation », le ministre de l'Intérieur turc a démenti ces accusations, accusant à son tour la Grèce d'avoir refoulé 231 migrant·e·s vers la Turquie le 2 avril.

² CADTM, [Les odieux accords de l'UE en matière de migration : le cas de la Turquie et de la Libye](#), le 29 janvier 2020.

³ InfoMigrants, [Turkey migration deal, a 'stain on EU rights records'](#), le 16 mars 2021.

- **InfoMigrants**, [Après plusieurs arrivées, près de 700 migrants entassés dans le hotspot de Lampedusa](#), le 6 avril 2021.

Le 5 avril, 400 migrant·e·s ont débarqué en quelques heures à Lampedusa, et selon l'ONG *Mediterranea Saving Humans*, ils et elles ont été immédiatement transféré·e·s dans le hotspot de l'île, déjà saturé (700 personnes pour une capacité de moins de 200). Ces arrivées succèdent aux 160 migrant·e·s débarqué·e·s à Lampedusa et secouru·e·s le 3 mars dernier au terme de trois jours de détresse en mer. Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, les migrant·e·s qui arrivent en Italie sont placé·e·s en quarantaine forcée à bord de ferries réquisitionnés pour l'occasion et détenu·e·s dans des conditions de promiscuité qui ne permettent pas de s'isoler en vue de se protéger contre le virus, ni de garantir le respect de leurs droits, tels que l'accès à une procédure d'asile.

France

- **InfoMigrants**, [Calais: Aid organizations condemn dismantling of camps without access to alternative shelters](#), le 13 avril 2021 [ENG].

Le 6 avril, la police a démantelé six camps à Calais, dans lesquels 300 exilé·e·s étaient présent·e·s. Selon les associations *Human Rights Observers*, *l'Auberge des Migrants* et *Utopia 56*, 126 tentes, 170 bâches et 77 couvertures ont été confisquées à l'issue de l'opération policière, sans que des alternatives d'hébergement ne soient proposées aux exilé·e·s, alors que les températures extérieures ont chuté (3°C). Ces mêmes associations dénoncent l'utilisation « abusive » des procédures pénales qui permettent à la police de ne pas annoncer au préalable ces évacuations (qui ont lieu tous les 20 jours pour les démantèlements les plus importants, et toutes les 48 heures pour les plus « petites » opérations). Les exilé·e·s durant ces évacuations ne peuvent rassembler leurs effets personnels, parmi lesquels leurs documents d'identités, médicaments et téléphones portables. En dépit des accusations des associations, la Préfecture persiste à arguer de la conformité des opérations de démantèlement avec la loi interdisant « *la formation de squat dans un espace public ou privé* », et considère d'autre part qu'elle propose des solutions alternatives d'hébergement décent, via la mise à disposition de bus pour conduire les migrant·e·s dans des centres d'accueil et d'examen de situation administrative (CAES)...

Espagne

- **AP News**, [Migration activist says Spain and Morocco trying to silence her](#), le 12 avril 2021[ENG].
- **El Diario**, [La activista Helen Maleno denuncia su “violenta expulsión” de Marruecos por defender a los migrantes](#), le 12 avril 2021.
- **Le Monde**, [Une militante pro-migrants, expulsée du Maroc, accuse l'Espagne de complicité](#), le 23 avril 2021.

Dans une vidéo rendue publique sur Twitter le 12 avril, la militante et fondatrice de l'association *Caminando Frontera*, Helena Maleno, dénonce le harcèlement des gouvernements espagnol et marocain à son encontre, pour son travail de défense des droits des personnes migrantes. La militante a fait l'objet de plusieurs poursuites judiciaires pour « trafic de migrant·e·s » par l'Espagne

(2012) et le Maroc (2018), alors qu'elle avait alerté les services de sauvetage maritime après avoir été contactée par des migrant·e·s en détresse en mer. Bien que chacune des poursuites ait été abandonnée par les deux pays, la militante dénonce avoir subi « *trente-sept attaques, sous forme de harcèlement, filatures, écoutes téléphoniques et deux intrusions à son domicile* ». Elle dénonce ne pas avoir été autorisée à entrer au Maroc, son pays de résidence ainsi que celui de sa famille, et avoir été refoulée le 23 janvier vers Barcelone. Elle ajoute avoir été ensuite séparée de sa fille de 14 ans pendant plus d'un mois.

- **InfoMigrants**, [60 migrants try to cross Ceuta border](#), le 14 avril 2021 [ENG].

150 migrant·e·s ayant tenté de franchir la clôture séparant l'enclave espagnole de Ceuta du Nord du Maroc ont été arrêté·e·s par les polices marocaine et espagnole, le 12 avril dernier. 60 personnes sont parvenues à escalader la première barrière-frontière avant d'être stoppées et refoulées vers le Maroc. En 2020, les tentatives de franchissement de la frontière par les enclaves de Ceuta et Melilla ont baissé de 1 757 % par rapport à 2019 selon InfoMigrants. Cette tendance à la baisse s'est poursuivie en 2021, avec le recensement de 389 arrivées de migrant·e·s, contre 969 sur la même période en 2020.

- **InfoMigrants**, [Canaries : l'Espagne ne peut empêcher les migrants de se rendre sur le continent selon la justice](#), le 15 avril 2021 [FR].
- **El País**, [La Justicia falla que la orden de devolución de migrantes pierda validez a las 72 horas](#), le 16 avril 2021 [ES].

En décembre 2020, 22 exilé·e·s ont été interpellé·e·s à l'aéroport de Las Palmas aux Canaries et empêché·e·s de prendre un vol à destination de Barcelone, du fait d'une « *mesure d'expulsion en vigueur* » selon les autorités, impliquant « *leur renvoi dans les 72 heures ou leur placement en rétention* ». Cette arrestation a été déclarée illégale par le juge, car elle n'a donné lieu à aucune procédure de détention ni de renvoi, et porte atteinte à la liberté de circulation sur le territoire espagnol, tel que garanti par la Constitution espagnole (art. 139-2). Selon le juge, les migrant·e·s bloqué·e·s dans l'archipel des Canaries peuvent se rendre en Espagne continentale s'ils ou elles prouvent leur identité via un passeport ou une carte de demandeur·euse de protection. À ce jour, un millier d'exilé·e·s sont bloqué·e·s sur les îles Canaries, sans véritable perspective de transfert sur le continent (car limité aux personnes dites vulnérables) du fait de la résistance des autorités, qui tentent par tous moyens de les maintenir sur les îles Canaries, en vue de pouvoir les renvoyer plus directement vers leur pays d'origine, malgré la fermeture des frontières en raison de la pandémie de Covid-19.

Italie

- **The Guardian**, [Sicilians prosecutors wiretapped journalists covering refugee crisis](#), le 2 avril 2021 [ENG].

Le 1^{er} mars 2021, les procureurs de Trapani (Sicile) avaient inculpé plusieurs ONG assurant les sauvetages en mer, dont *Médecins Sans Frontières* et *Save The Children* pour « *connivence avec les passeurs* ». Un mois plus tard, le journal italien *Domani* révèle que les procureurs de Trapani ont placé sur écoute téléphonique les ONG et les journalistes travaillant sur le sort des migrant·e·s en

Méditerranée centrale et en Libye, révélant le harcèlement dont sont victimes celles et ceux qui sauvent des vies et/ou qui rendent visible l'inaction coupable des autorités étatiques en matière de sauvetage en mer.

- **ABC News**, [Prosecutor: Salvini should not be tried for migrant policy](#), le 10 avril 2021 [ENG].
- **Deutsche Well**, [Italy: Matteo Salvini should not face trial over migrant case, prosecutor says](#), le 10 avril 2021 [ENG].

En juillet 2019, alors qu'il était ministre de l'Intérieur de l'Italie, Matteo Salvini a unilatéralement déclaré fermés les ports italiens et a refusé le débarquement des bateaux de rescapé.e.s arrivant sur ses côtes. Il a ainsi refusé durant six jours le débarquement de 116 migrant.e.s secouru.e.s par le bateau des garde-côtes italiens, le *Gregoretti*, dans l'attente que d'autres pays membres de l'Union européenne les prennent en charge. Plusieurs juges italiens avaient sanctionné cette décision, qualifiée « d'abus de pouvoir », et avaient ordonné le débarquement des personnes en errance en mer. Pourtant, le procureur italien Andrea Bonomo a affirmé le 10 avril lors de son audience préliminaire, que Matteo Salvini ne devrait pas être jugé pour avoir séquestré les migrant.e.s sur un bateau, en arguant que l'ancien ministre n'avait pas mis leur vie en danger, et que la Cour n'est pas censée prononcer de « jugement politique ». La décision de poursuites effectives à l'encontre de M. Salvini sera rendue par la Cour de Catane (Sicile) le 14 mai prochain. Dans une affaire similaire, l'ancien ministre de l'Intérieur est également poursuivi pour avoir interdit le débarquement d'une centaine de migrant.e.s en août 2019, à bord d'un autre bateau d'ONG de sauvetage (espagnol).

- **AP News**, [Italy releases impounded migrant ship for routine unkeep](#), le 11 avril 2021 [ENG].

Le 11 avril, le navire *Alan Kurdi* jusque-là mis sous séquestre par un Tribunal administratif italien pour « non-respect des normes de sécurité », après avoir débarqué 125 personnes secourues en mer au port d'Olbia (Sardaigne) en octobre 2020, a été autorisé à reprendre ses activités. Bien que l'avocat de l'ONG *Sea Eye* estime que le navire respecte déjà les normes, le navire est soumis, avant de repartir, à l'obligation d'un contrôle technique en Espagne, sous peine de sanctions financières. L'ONG allemande accuse à nouveau le gouvernement italien d'entraver ses activités en mer pour servir ses objectifs politiques anti-migratoires.

Chypre

- **Cyprus Mail**, [Cyprus asks Frontex to stop migrants sailing to north](#), le 10 avril 2021 [ENG].
- **Financial Mirror**, [Cyprus requests Frontex support as migrant flows rise](#), le 8 avril 2021 [ENG].

Le Premier ministre chypriote a indiqué, le 8 avril à Nicosie, avoir demandé à l'agence Frontex, de porter assistance à la police chypriote pour empêcher les arrivées d'exilé.e.s depuis la partie turque de Chypre, et pour organiser leurs renvois vers leurs pays d'origine, ce que le directeur régional de Frontex s'est engagé à faire. Le Premier ministre, pour justifier sa demande de renfort, avance que Chypre reçoit un « nombre disproportionné » de demandeur.euse.s d'asile par rapport aux autres pays européens, et accuse la Turquie d'en être « la principale responsable » ...

Suède

- **Euronews**, [Swedish government proposes tightening immigration laws](#), le 9 avril 2021 [ENG].

Le Parti social-démocrate suédois a proposé un projet de loi destiné à limiter l'admission des demandeur·euse·s d'asile en Suède, et qui prévoit de réduire à trois ans le permis de séjour des réfugié·e·s statutaires (le permis actuel est permanent depuis une réforme de 2016). Ce projet est en cours de discussion et pourrait entrer en vigueur en juillet. Ce permis serait éventuellement reconduit pour une durée indéterminée si les réfugié·e·s qui en sont bénéficiaires remplissent plusieurs conditions, comme la maîtrise de la langue suédoise ou la justification de revenus suffisants.

Pays non-membres de l'Union européenne

Royaume-Uni

- **The Guardian**, [Asylum seekers told they will stay at Napier Barracks for months](#), le 8 avril 2021 [ENG].
- **The Independent**, [Home Office placed hundred of asylum seekers at "serious risks" of fire in Napier Barracks, document reveals](#), le 15 avril 2021 [ENG].

Le ministère de l'Intérieur Britannique a décidé de continuer à héberger des demandeur·euse·s d'asile dans l'ancien complexe militaire *Napier Barracks* pour trois mois supplémentaires, bien que plusieurs poursuites en justice à son encontre, liées aux mauvaises conditions d'hébergement au sein de ce camp soient en cours. Les avocats agissant au nom des demandeur·euse·s d'asile ont demandé au ministère de l'Intérieur de reporter sa décision, à l'issue de l'audience de deux jours (14 et 15 avril) devant la Cour Suprême, mais sans succès. Plus de 70 demandeur·euse·s d'asile ont été transféré·e·s sur le site le 9 avril dernier, et d'autres transferts sont en cours, malgré la contamination de 200 résident·e·s (sur un total de 400) positifs au Covid-19 en janvier dernier, les sept tentatives de suicide liées aux conditions d'accueil et les risques d'incendies de la caserne portés à l'attention du ministère de l'Intérieur.

- **The Guardian**, [Priti Patel's detention policies found to breach human rights rules](#), le 14 avril 2021 [ENG].
- **The Independent**, [Home Office breaching human rights law by failing to investigate detainee deaths, court rules](#), le 14 avril 2021 [ENG].

Le Tribunal en charge des recours contre les expulsions a jugé illégale, le 14 avril dernier, la tentative d'expulsion par les autorités britanniques d'un témoin clé de la mort d'Oscar Okwurime, décédé faute de soins dans le centre de détention d'Harmondsworth en septembre 2019. Alors que le ministère de l'Intérieur a l'obligation d'apporter son soutien dans les enquêtes sur les décès en détention « *en identifiant et en obtenant des preuves auprès de témoins potentiels* », il a au contraire poursuivi ses projets d'expulser un certain nombre de témoins potentiels, dont Ahmed Lawal à l'origine du recours dans cette affaire, par vol charter le 17 septembre 2019. Les juges ont estimé que la politique du ministère de l'Intérieur concernant les décès de migrant.e.s en détention était illégale, car le ministère n'avait pas « *cherché activement à identifier les détenus dont il y a lieu de penser qu'ils*

pourraient détenir des informations pertinentes concernant des décès (...) ni à prendre des mesures pour obtenir leur témoignage ». Bien au contraire, l'attitude du ministère aurait pu conduire à l'échec de la procédure visant à établir les manquements qui ont conduit à la mort d'un homme en détention.

Bosnie-Herzégovine

- **The Associated Press**, [Struggling Bosnia sees infection surge in migrants](#), le 8 avril 2021 [ENG].

Alors que plus de 6 000 exilé·e·s sont bloqué·e·s en Bosnie, de plus en plus de cas de contaminations au Covid-19 ont été détectés parmi celles et ceux qui vivent dans les centres d'hébergement bosniens (147 pour un seul centre). Ces infrastructures étant dans l'incapacité de garantir le respect des mesures sanitaires et devant la multiplication des placements en quarantaine, une cinquantaine de migrant·e·s ont préféré quitter les différents centres au cours de la première semaine d'avril, pour se « réfugier » à l'extérieur. Le *Danish Refugee Council* (DRC), sur place, assure que la situation est néanmoins sous contrôle, et qu'aucune hospitalisation n'est nécessaire parmi les exilé·e·s contaminé·e·s.